

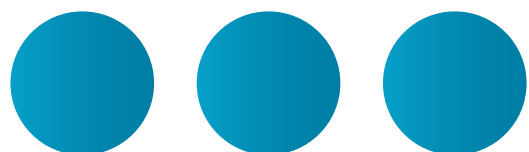


CACIMA
SAINT-PIERRE ET MIQUELON



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

*Faire avancer toutes les
envies d'entreprendre*



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année écoulée a une nouvelle fois démontré la capacité de la CACIMA à accompagner les acteurs économiques de l'archipel face aux enjeux qui façonnent notre territoire.

Dans un contexte marqué par de nombreuses transitions – économiques, environnementales, sociales et professionnelles – notre établissement a poursuivi son engagement auprès des entreprises, des porteurs de projets, des salariés, des jeunes et des futurs entrepreneurs.

Cette année encore, la CACIMA a renforcé son rôle d'accompagnement des entreprises, que ce soit dans leurs problématiques quotidiennes, leurs projets de développement, leurs démarches de transition écologique ou encore leurs besoins en ressources humaines. Les actions menées en matière d'environnement, de gestion des déchets, de sobriété énergétique et de responsabilité sociétale témoignent de notre volonté d'aider les entreprises à anticiper les évolutions à venir.

Le Centre de Formation des Apprentis a également poursuivi son développement afin de répondre aux besoins en compétences du territoire. L'année a été marquée par la consolidation de nos partenariats, l'ouverture de nouvelles formations et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours professionnel. Le développement de l'apprentissage constitue un enjeu majeur pour l'avenir de l'archipel, en permettant aux jeunes de se former tout en répondant aux besoins de main-d'œuvre des entreprises locales. La réussite des mobilités et l'obtention des diplômes par les apprentis accompagnés illustrent la pertinence de ce modèle adapté aux spécificités de notre territoire.

La certification Qualiopi renouvelée en 2025 vient reconnaître le travail engagé par les équipes pour structurer nos pratiques, garantir la qualité de nos actions de formation et sécuriser les parcours proposés aux apprenants.

Au-delà de nos missions d'accompagnement, la CACIMA continue d'être un acteur de réflexion et de proposition pour l'avenir économique de l'archipel. Les échanges menés avec les partenaires institutionnels et économiques, les travaux engagés sur les filières d'avenir, l'attractivité du territoire ou encore les perspectives de développement démontrent notre volonté de contribuer collectivement à la construction de solutions adaptées aux enjeux locaux.

Ce rapport d'activité met ainsi en lumière l'implication quotidienne des équipes de la CACIMA et la richesse des actions menées au service des entreprises, des jeunes et de l'ensemble du territoire. Je tiens à remercier nos collaborateurs, nos partenaires et tous ceux qui contribuent, à nos côtés, à faire vivre ces projets.

Delphine DAGORT
Présidente de la CACIMA

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les objectifs de la convention signée fin 2023 entre l'ADEME et la CACIMA sont de **sensibiliser les entreprises aux notions de développement durable et de les accompagner pour le développement de pratiques vertueuses en matière environnementale**. Cette année, ce financement a permis de renforcer les actions pour la gestion durable des déchets, l'économie circulaire, la sobriété énergétique et le développement des démarches RSE.

TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES ET LES ENTREPRISES POUR POSITIONNER LA CACIMA COMME UN ACTEUR CLE DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

- **Conseils individuels directement dans les entreprises :**
19 rencontres
- **Mise en relation des entreprises avec les acteurs du territoire :**
9 rencontres
- **Echanges individuels avec une instance locale ou un éco-organisme** pour trouver des solutions locales spécifiques :
24 rencontres
- **Participations aux projets et travaux pour la gestion des déchets et des ressources :** 9 réunions institutionnelles, 8 ateliers collectifs de consultation pour l'élaboration de documents stratégiques pour le territoire et séminaire d'une semaine avec les éco-organismes
- **Collaboration pour les opérations « one shot » d'évacuation de déchets stockés sans solution de traitement.** Pour un total exporté, en 2025 de 1 000 tonnes de véhicules hors d'usage (VHU), 179 Tonnes de pneus et 54 tonnes de batteries.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS UNE REDUCTION DE LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- **Structuration de la gestion des déchets :** plus de 10 suivis de montage de filières de gestion des déchets, réparation et réemploi. En 2025, création de 4 nouvelles filières professionnelles de traitement et valorisation (VHU, ferrailles, pneus, textiles) et renforcement des 2 filières REP créés en 2024 (meubles et matériaux et construction).
- **Accélération de la transition énergétique des entreprises :** financement de la venue d'un expert pour la réalisation de 16 diagnostics énergétiques des entreprises et organisation des restitutions individuelles
- **Développement d'une véritable démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) :** montage du « parcours RSE », un programme local de sensibilisation, formation et accompagnement.
- **Formations des professionnels** en développant un catalogue d'e-formations, formations en visio-conférences et en proposant des outils en ligne comme l'auto-diagnostic RSE.



PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- **Animation d'événements** pendant 5 temps forts du développement durable comme la « Conférence-débat pour la journée de l'environnement » qui a rassemblé plus de 80 participants
- **Ateliers incitatifs** : 1 table-ronde des professionnels, 1 atelier collectif pour la diminution de la consommation énergétique et 1 atelier sur l'alimentation durable
- **Réunions d'information collectives** : 2 rencontres entreprises / éco-organismes pour l'implantation des nouvelles filières REP, les gestes de tri et d'apport des déchets
- **Valorisation des projets d'économie circulaire** : Prix « Initiatives Vertes 2025 » où 2 entreprises locales se sont distinguées.
- **Diffusion des informations réglementaires, des opportunités et des actions reproductibles** : 22 articles pour la thématique ENVIRONNEMENT créés pour les infolettres mensuelles de la CACIMA et création d'un guide local pour la réduction de la consommation énergétique des entreprises qui regroupe les principales recommandations de la mission d'experts réalisée en 2025.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

Afin de limiter les risques pour les salariés et les clients, la CACIMA informe, conseille et accompagne les entreprises.

GARANTIR LA MAÎTRISE SANITAIRE DES PRODUITS

- **Conseils sanitaires individuels** afin de connaître les démarches réglementaires et les process sanitaires appropriés : 1 audit hygiène d'un établissement, 4 entretiens création d'entreprises et 4 rencontres développement d'une nouvelle activité alimentaire.
- **Formations des professionnels** : 3 journées réservées aux formations réglementaires spécifiques en hygiène alimentaire pour un total de 15 personnes formées : 7 à Miquelon et 8 à St-Pierre.
- **Participation aux groupes de travail** sur les questions sanitaires avec les instances locales.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS

- **Accompagnement d'entreprises pour la réalisation de documents réglementaires** : 1 DUER (document unique d'évaluation des risques).
- **Participation aux groupes de travail** pour la sécurité avec les instances locales.
- **Sensibilisation des entreprises aux risques professionnels** : 3 articles pour la thématique SECURITE créés et diffusés dans les infolettres mensuelles de la CACIMA.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LE VOLET RESSOURCES HUMAINES

RÉUNIONS DE REPRÉSENTATION THÉMATIQUES RH

La conseillère Ressources Humaines **participe aux travaux des différents groupes sur :**

- GPEC Territoriale (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)
- CEFOM (Comité Emploi Formation Orientation Métiers)
- Réseau Hospitalité et Attractivité du Territoire de la Collectivité Territoriale
- Promotion de l'apprentissage
- Insertion Professionnelle – Étude de la Collectivité Territoriale
- Métiers en Tension par la Préfecture
- Outre-Mer Experts - DCSTEP
- France Travail – Développement des partenariats au bénéfice des entreprises

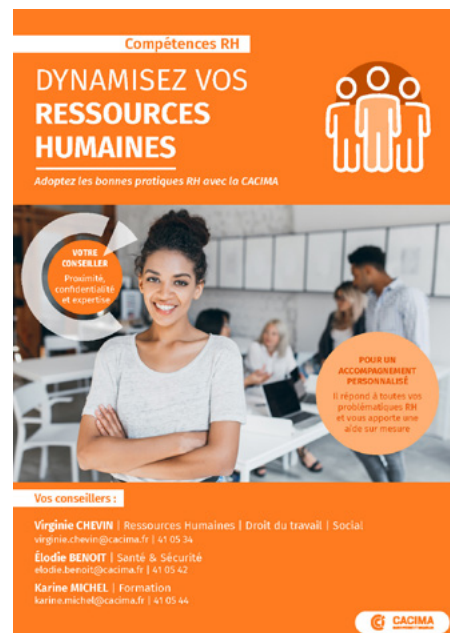


GUIDES PRATIQUES & DOSSIERS

- Modèle CDI secteur Commerce, HCR et Services
- Clause dédit Formation
- Plaquette RH : Présentation de l'offre de service de la CACIMA

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS DES EMPLOYEURS SUR

- Aide au recrutement (2)
- Typologie du contrat de travail (2)
- Transmission d'entreprise angle RH (1)
- Rupture du contrat de travail dans un contexte conflictuel (1)
- Présentation des services RH et échanges sur les problématiques rencontrées (10)
- Accompagnements « courts » à la suite de sollicitations téléphoniques (interprétation convention collective, droit du travail, etc).



INFOLETTRE : 8 ARTICLES SUR LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES



- Sécurité Sociale : PMSS 2025 et actualité DADS
- Tickets Restaurants – Actualités 2025
- Aides à l'apprentissage : Nouveautés 2025
- Exonération des frais professionnels 2025
- 1 Elève - 1 Stage
- Embauche d'un salarié mineur
- France Travail Pro : Création de votre espace Entreprise
- Responsabilité Sociétale des Entreprises



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LE VOLET RESSOURCES HUMAINES

NOUVEAU PARTENARIAT FRANCE TRAVAIL & CACIMA

Fort du constat, d'une part, que **les prestations de nos deux institutions sont complémentaires dans l'accompagnement et le développement des Ressources Humaines** et, d'autre part, de la forte sollicitation des chefs d'entreprises de l'archipel, France Travail et la CACIMA ont eu le plaisir de s'associer pour aller à leurs rencontres.



Ainsi, la conseillère RH de la CACIMA et les Conseillers à l'emploi de France Travail se déplacent en binôme dans les entreprises des différents secteurs d'activités de l'archipel afin d'initier un échange et de présenter leurs offres de services respectives.

Ces rencontres permettent aux dirigeants d'identifier le champ de compétences de chacune des structures.

Nous constatons un retour positif sur la démarche et sommes sollicités pour accompagner ou conseiller sur les questions liées au droit du travail et au recrutement.

MÉTIERS EN TENSION À SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Dans la continuité de la GPEC Territoriale de 2024 et à l'enquête de la CPS sur le nombre de départ à la retraite d'ici à 2028 dans le secteur privé, la CACIMA a intensifié ses interventions et sa participation aux côtés des différents acteurs du Territoire afin d'activer le plus de leviers possibles pour pallier les difficultés de recrutement.

Ainsi, la CACIMA participe au « Comité des Métiers en Tension » mis en place par la Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon et qui a vocation à faciliter et simplifier les démarches de recrutement de salariés de nationalités étrangères en cas de besoin ou encore aux études de la Collectivité Territoriale sur l'insertion professionnelle afin de lever les freins encore existants sur le territoire.

Dans le cadre de l'action de promotion de l'apprentissage organisé en avril 2025, un groupe de travail spécifique sur les métiers en tension a été constitué avec des représentants de France Travail, la Collectivité Territoriale, la DCSTEP, la Préfecture et la CACIMA. Ainsi, une information ciblée sur 2 métiers en tension par secteur d'activité a été privilégiée afin de les promouvoir auprès du public accueilli lors de l'évènement.



SOUTENIR LES EXPLOITANTS AGRICOLES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- Accompagnement individuel des exploitations agricoles dans leurs **projets d'investissement, de développement et de formation** : **4 exploitations agricoles accompagnées** dans leur réflexion et dans leurs démarches.
- **Identification des besoins de chaque exploitation** en matière de ressources humaines dans la perspective de recruter des stagiaires agricoles en 2026 dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

- **Organisation de la mission du CER France** du Lot afin d'accompagner les exploitants agricoles dans l'**analyse technico-économique** de leurs entreprises : **5 entreprises agricoles** ont bénéficié d'un **diagnostic de leur exploitation**. Une nouvelle mission est programmée en 2026.
- **Participation aux différentes réunions de travail du Comité Technique Agricole** composé d'agents de la DTAM, de la Collectivité Territoriale et de la CACIMA. Les missions du CTA sont de :
 - élaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement agricole;
 - assurer l'accompagnement des acteurs et des projets;
 - assurer l'ingénierie territoriale au service du projet agricole du territoire.
 10 réunions du CTA ont eu lieu au cours de l'année et 2 visites terrain ont été réalisées afin d'échanger individuellement avec les exploitants.

GOVERNANCE ET TRAVAUX SUR L'ABATTOIR

Participation auprès de l'AFA SPM (association de gestion de l'abattoir) aux réunions de travail sur la **gouvernance et les travaux d'amélioration de la structure**.

3 réunions sur le sujet ont eu lieu en 2025.

Recherche d'assureurs pour l'AFA SPM et les exploitants.

Identification des chantiers à conduire par la CACIMA en vue de la gouvernance par l'AFA SPM : **rédaction du règlement intérieur** de l'AFA SPM et du **plan de maîtrise sanitaire**.



CONDUITE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Projet lunch box : réalisation d'un sondage via le portail cheznoo.net sur l'intérêt des familles pour un système de restauration scolaire.

264 réponses ont été collectées dont 82.6% d'avis favorables pour le projet. Le sondage a permis également d'identifier plus précisément les attentes des familles sur le projet de restauration.

Abandon et réorientation du projet lunch box en cours d'année 2025 faute d'adhésion de l'ensemble des partenaires, puis réflexions et identification des alternatives.

L'idée d'organiser des **ateliers « de la ferme à l'assiette »** à destination des adolescents est retenue. Prise de contact avec les partenaires associatifs et entreprises pour une réalisation au 3ème trimestre 2026.

SIGNALÉTIQUE PRODUITS LOCAUX

Création d'un logo pour les produits locaux, déclinés pour toutes les filières : produits laitiers, canard, poulets et œufs, alcools, produits de la mer, chèvres, légumes.

Des affiches plastifiées au format A5 ont été distribuées dans tous les commerces alimentaires de l'archipel qui proposent des produits locaux.



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

FORMATIONS DISPENSÉES EN 2025 :

6 formations proposées en CAP :

- CAP – Métiers de la Coiffure
- CAP – Monteur en installations sanitaires
- CAP – Cuisine
- CAP – Fleuriste
- CAP – Réalisations Industrielle en Chaudronnerie Option B : Soudage
- CAP – Maintenance des véhicules Option : voitures particulières

2 formations proposées en BTS :

- BTS – Comptabilité Gestion
- BTS – Gestion de la PME

MOBILITÉ DES APPRENTIS

Trois apprentis ont rejoint leur CFA d'appartenance en métropole en janvier 2026 pour finaliser leur formation.

La **CMA Pays de la Loire** accueille deux de nos apprentis : le CAP-Métier de la Coiffure à La Roche-Sur-Yon, le CAP-Maintenance en installations sanitaires à Laval. La **CCI Maine et Loire** accueille sur le site d'Angers le CAP-Cuisine. Le CFA de la CACIMA est en partenariat avec ces deux CFA depuis sa création.

L'effectif à la rentrée 2025 était de **7 apprentis**.

Deux apprentis ayant débuté leur apprentissage en 2024 ont décidé en 2025 de se réorienter. L'un vers une formation au Lycée Emile Letournel et l'autre a souhaité intégrer le marché du travail. Soit le CAP Maintenance des Véhicules option voitures particulières, et le BTS Comptabilité Gestion.

NOUVEAU PARTENARIAT

Un nouveau partenariat a été signé avec le **Pôle formation UIMM Centre-Val de Loire (CFAI)**, permettant la mise en place du CAP Réalisations Industrielle en Chaudronnerie Option B : Soudage, à la rentrée 2025.



PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

L'événement « **Zoom sur les métiers d'avenir et sur l'apprentissage** », a été organisé les 9 et 17 avril 2025 à Saint-Pierre et à Miquelon.

Cet événement avait pour objectif d'**informer les jeunes sur les métiers qui nécessiteront un besoin en main d'œuvre** dans un avenir proche sur l'archipel. L'objectif était également de **présenter l'éventail des formations accessibles sur l'archipel par la voie de l'apprentissage** ; des formations de niveau CAP à BTS peuvent être mises en place dans différents secteurs tels que : Commerce, Mécanique, Agriculture, Restauration, Soins de la personne, Tertiaire, Santé, Alimentation, Bâtiment, Fleuristerie, etc.

Sur cette opération de communication, **170 jeunes ont pu bénéficier d'information sur l'apprentissage et les métiers d'avenir de l'archipel**.

Partenaires mobilisés :

- Préfecture – Dispositif Cadres d'avenir
- DCSTEP et France Travail – Présentation des métiers d'avenir
- Collectivité territoriale – Valorisation des métiers en réalité virtuelle
- CIO – Conseil en orientation
- AJEP – Animation

Le bilan a été très positif, avec une bonne adhésion des participants et une mise en valeur de l'apprentissage comme solution adaptée aux enjeux du territoire.



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Nous avons fait appel à une photographe professionnelle afin de mettre en lumière nos apprentis en situation de travail.

Cette action vise également à permettre aux jeunes de l'archipel de **mieux se projeter dans un parcours d'apprentissage**, en s'identifiant à leurs pairs. Cette communication vise également à susciter l'intérêt des employeurs pour transmettre leur savoir aux prochaines générations.



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE :

2025 : Les cinq apprentis partis en mobilité en janvier 2025, ont tous obtenu leur diplôme. Trois jeunes travaillent sur l'archipel dans leur domaine de formation. Deux jeunes poursuivent leurs études, l'un en Brevet Professionnel Coiffure, l'autre a rejoint les compagnons du devoir.



QUALIOP

En octobre 2025, la CACIMA a été évaluée et jugée conforme aux exigences du référentiel national qualité et du programme de certification CERTIFOPAC, pour les catégories « **actions de formation par apprentissage** » ainsi que « **actions de formation** ». Cette reconnaissance atteste du respect des exigences réglementaires et de la structuration effective des pratiques du CFA.

Délivrée à l'issue d'un audit rigoureux et soumise à des contrôles réguliers, cette certification engage directement la conformité, la crédibilité et la capacité du CFA à mener et poursuivre son activité.

FRANCE COMPÉTENCES

Le CFA a l'obligation de transmettre chaque année à France Compétences un bilan comptable analytique détaillé. Ce document distingue, pour chaque formation (par certification RNCP), les produits et les charges afin de faire apparaître le coût réel et le résultat par action.

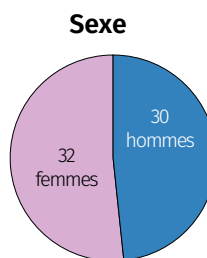
Cette analyse permet de contrôler l'utilisation des financements de l'apprentissage et d'ajuster les niveaux de prise en charge.

Il s'agit d'une obligation réglementaire essentielle pour le CFA, avec des enjeux forts de conformité, de transparence financière et de sécurisation des financements.



ACCOMPAGNER L'ENTREPRENARIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- > **62 PORTEURS DE PROJET REÇUS**
- > **38 PROJETS ACCOMPAGNÉS**
dont 3 suivis 2023/2024 et 7 post-créations
- > **13 CRÉATIONS EFFECTIVES EN 2025**



SECTEUR D'ACTIVITÉ	PROJETS ACCOMPAGNÉS	ENTREPRISES CRÉÉES
Économie numérique	1	1
Services aux particuliers	4	1
Restauration	6	0
BTP	4	2
Services aux entreprises	5	3
Commerce de détail	10	3
Tourisme	4	1
Artisanat	3	2
Transport	1	0

LA 11^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES MÉTIERS D'ART ET PRODUITS DU TERROIR : UN SUCCÈS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS !

Cette année encore, l'évènement a atteint sa capacité maximale de stands avec la participation de **15 exposants**.

Qualité, savoir-faire, créations uniques et échanges passionnés étaient au rendez-vous pour éblouir et satisfaire la population ainsi que les visiteurs de passage. La diversité des métiers représentés a permis à chacun de trouver son bonheur parmi les artisans et producteurs suivants :

Vitrailleur	Tressier textile
Bijoutier	Fabricant d'objets en papier
Maroquinier	Peintre
Luthier	Distillateur
Cirier	Producteur agroalimentaire
Peintre sur porcelaine	



ACCOMPAGNER L'ENTREPRENARIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

LE MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

Nous avons organisé la première édition du Marché des petits entrepreneurs, un projet initié par la DCSTEP et porté par la CACIMA.

L'objectif était de sensibiliser le jeune public au monde de l'entrepreneuriat en permettant à des enfants et adolescents de 6 à 17 ans de créer leur entreprise d'un jour et de vendre leurs créations lors d'un marché en intérieur et extérieur.

Le succès fut au rendez-vous pour cette première édition avec l'inscription de plus de 25 jeunes qui ont proposé 18 stands (décoration, alimentation, bijoux, peinture...).

L'évènement s'est tenu le samedi 14 juin à l'école du Feu Rouge après accord de la mairie et du CCAS de Saint-Pierre que nous tenons à remercier pour le prêt de leurs locaux.

Le marché a bénéficié d'une forte affluence et les productions des jeunes ont été très appréciées.

Pour accompagner les jeunes dans cette aventure, nous avons proposé trois ateliers d'aide à la création d'une entreprise :

- création et réalisation d'une affiche,
- communication à destination des clients,
- notions de gestion de l'entreprise.

Des prix ont également été décernés par un jury dans les catégories suivantes : prix de l'originalité, prix de l'animation, prix de l'attractivité, prix du développement durable et coup de coeur du jury. Le jury était composé du président de la Collectivité Territoriale, du directeur de la DCSTEP, de la présidente de Vita'Ville, d'un membre du bureau de la CACIMA, d'un représentant d'Archipel Développement et du directeur de l'AJEP.

L'opération ayant connu un vif succès, une deuxième édition a eu lieu en juin 2026, grâce au concours financier de l'État.



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DE L'ARCHIPEL

En mai 2025, l'IEDOM et la CACIMA ont invité les institutionnels et les entreprises à une conférence sur l'économie. La présentation de l'IEDOM a permis de mettre l'accent sur la [conjoncture économique nationale et internationale](#) et de présenter les données macro-économiques du territoire.

La CACIMA a présenté les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée auprès des entreprises locales en avril 2025 portant sur l'activité 2024. [27% des entreprises interrogées ont accepté](#) de répondre aux 23 questions relatives à leurs résultats, à leurs projets, à leurs difficultés.

Voici en résumé le résultat de cette enquête. Nous remercions sincèrement tous les dirigeants ayant répondu et l'IEDOM pour la qualité de cette conférence.

Confiance situation économique de la France

4.4/10

Confiance situation internationale

1.2/10



LE RESENTI DES DIRIGEANTS

Moral des dirigeants

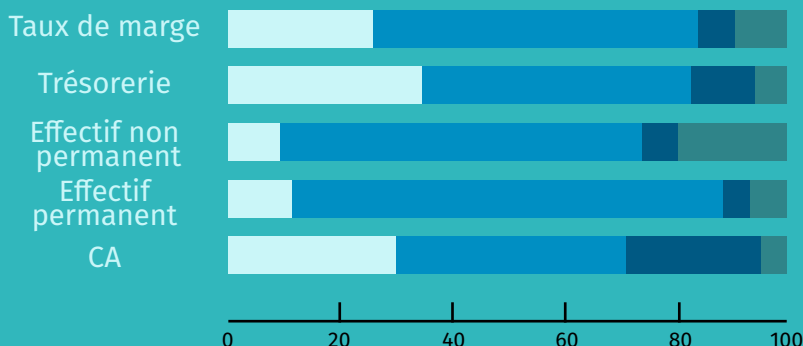
1.5/10

Confiance situation économique de l'archipel

4.1/10

Confiance avenir de l'entreprise

5.6/10

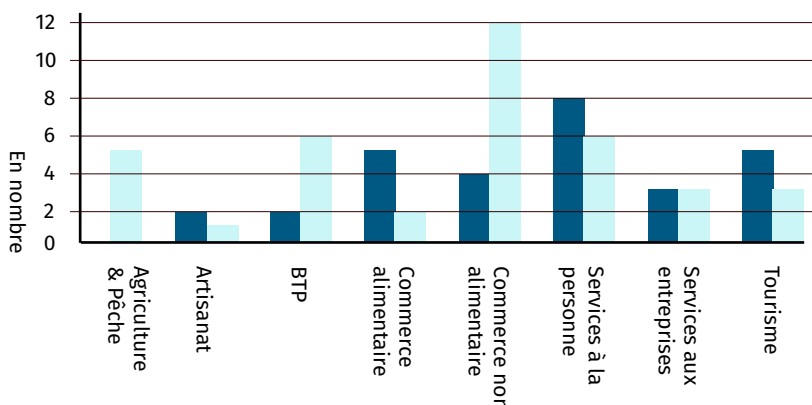


Les secteurs du commerce non alimentaire et de l'artisanat ont baissé leurs marges.

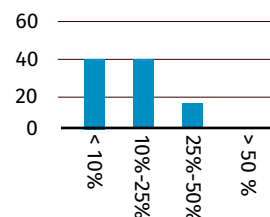
La trésorerie est en diminution dans l'ensemble des secteurs d'activité.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS SUR 6 MOIS

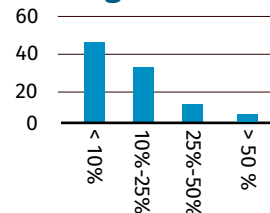
diminution stabilité augmentation ne sait pas



Si diminution



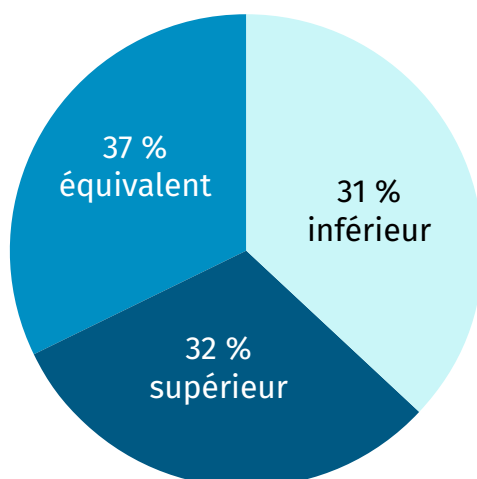
Si augmentation



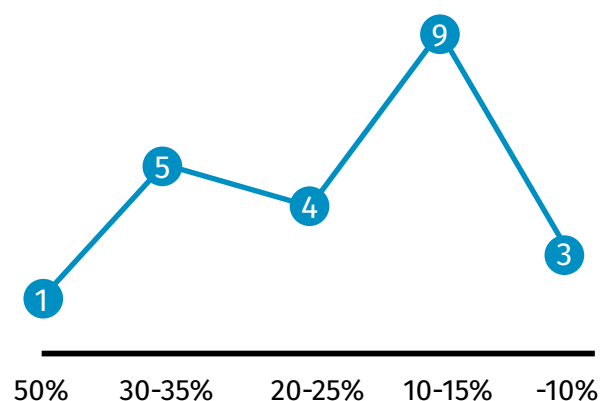
ÉVOLUTION DU CA 2023/2024

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DE L'ARCHIPEL

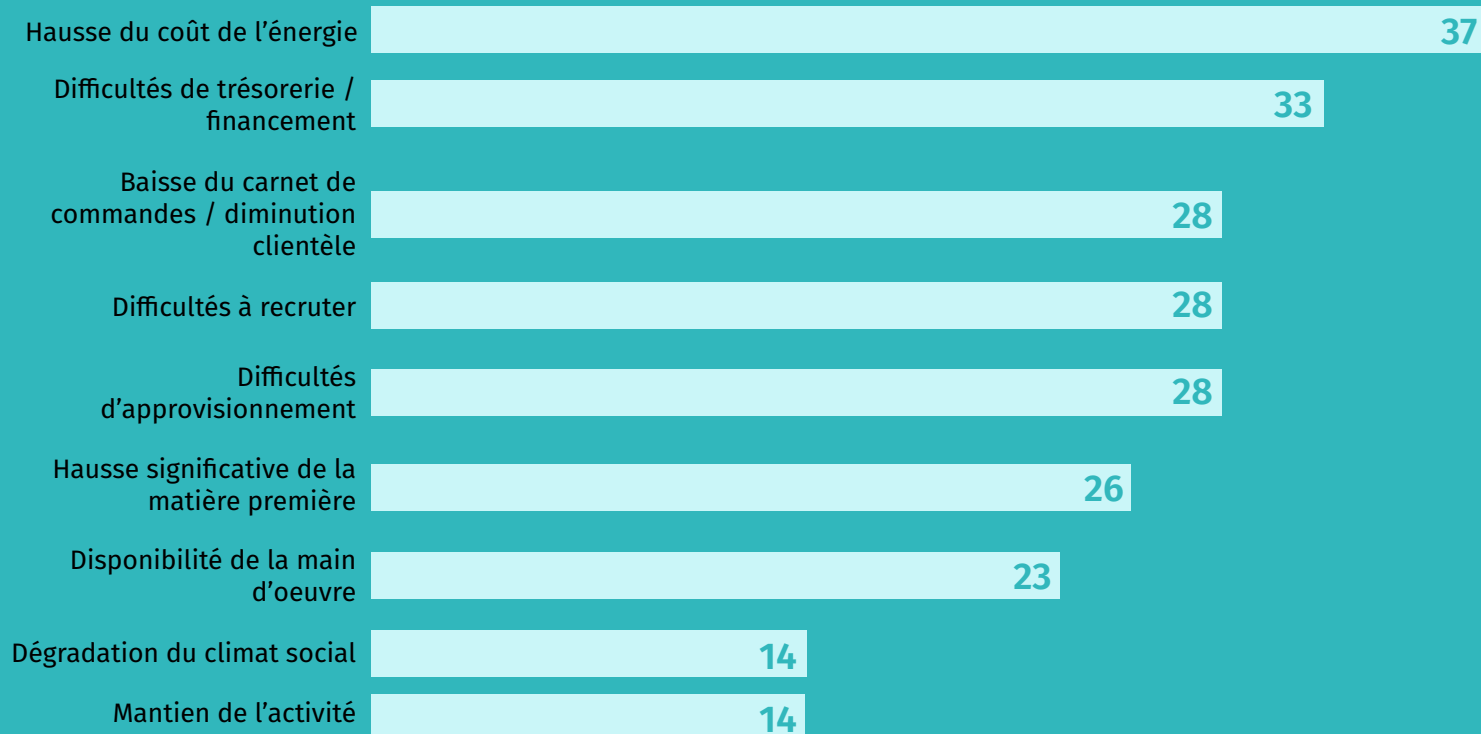
CA décembre 2024 versus 2023



Quel pourcentage de baisse enregistré ?

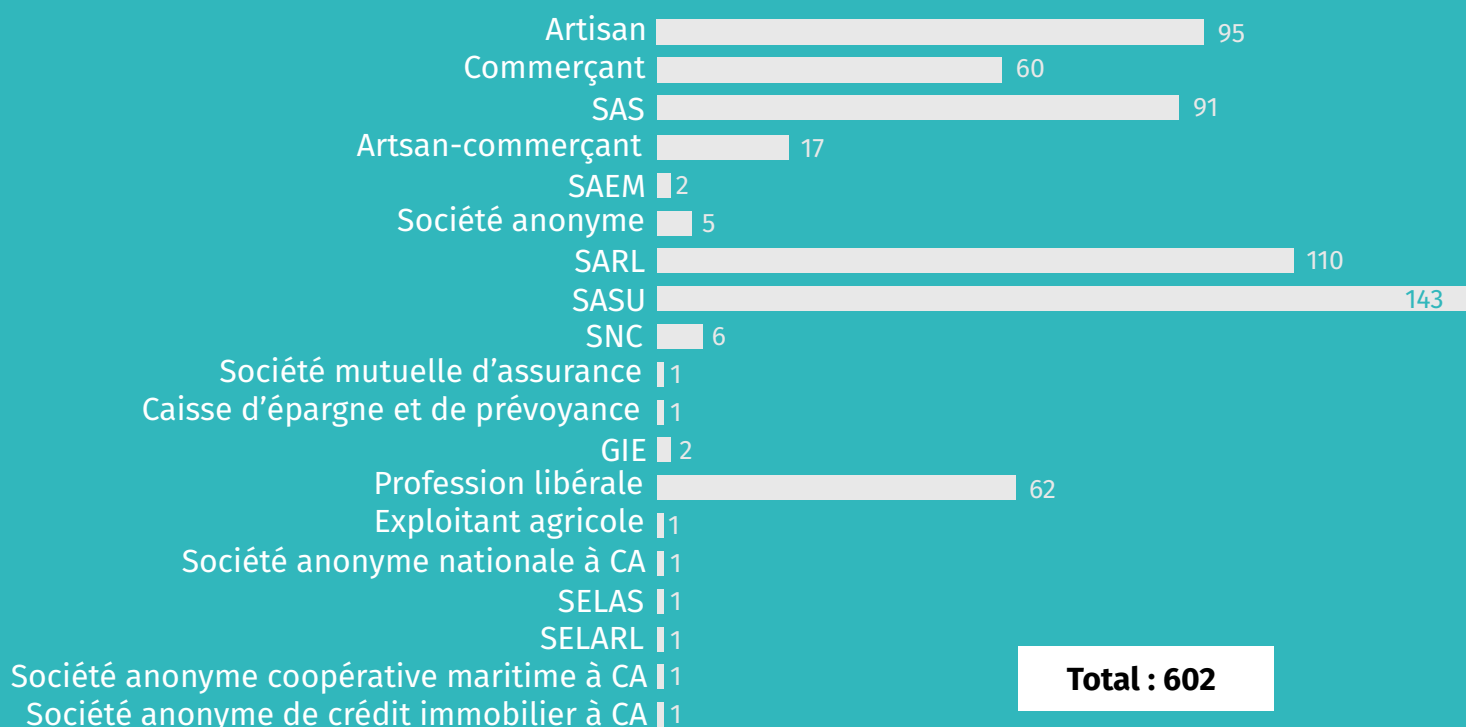


L'ACTIVITÉ DES COMMERCE EN DÉCEMBRE

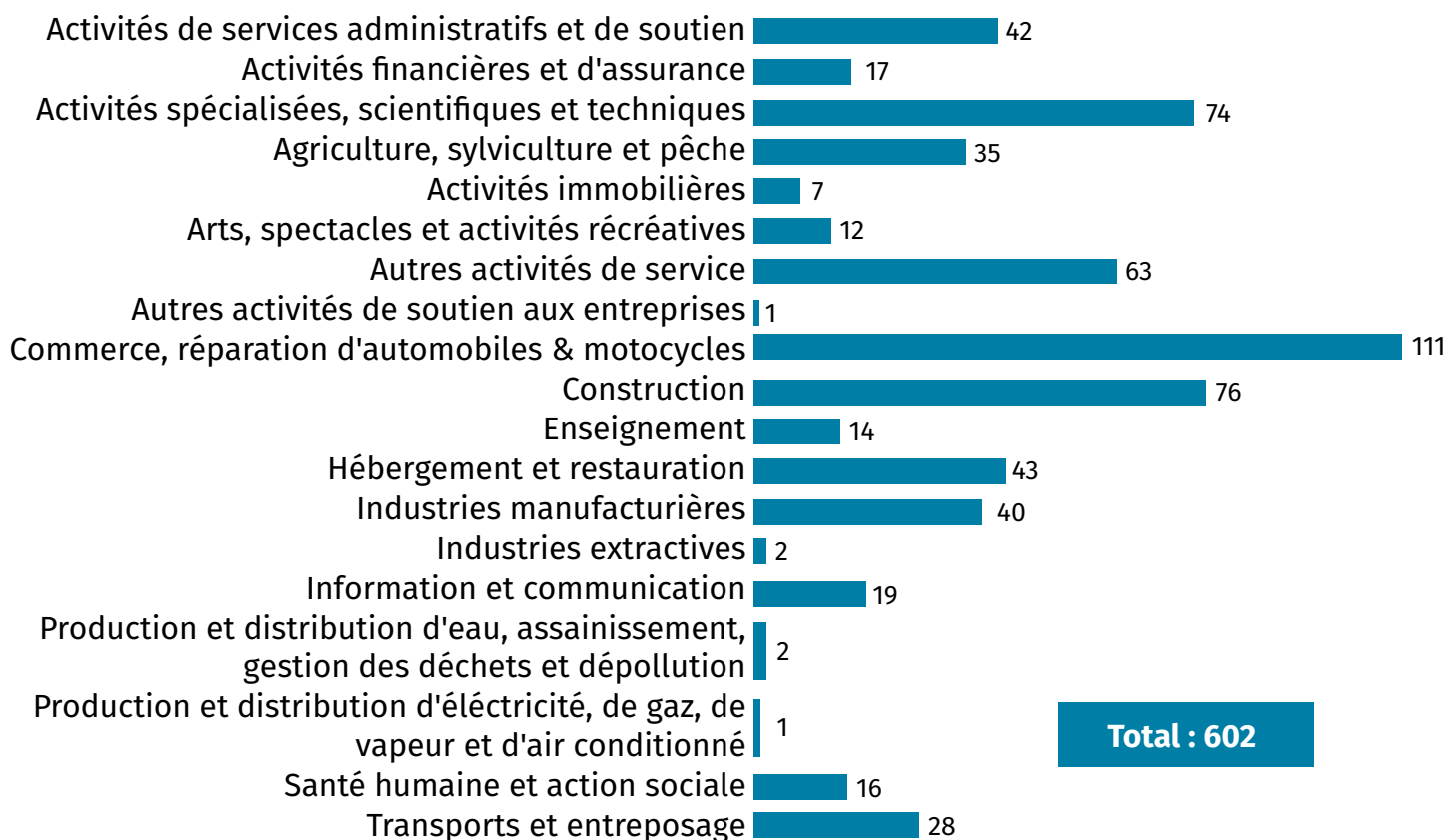


LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES CHEFS D'ENTREPRISE

STATISTIQUES ENTREPRISES ACTIVES EN 2025



ENTREPRISES RESSORTISSANTES DE LA CACIMA PAR STATUTS (2025)



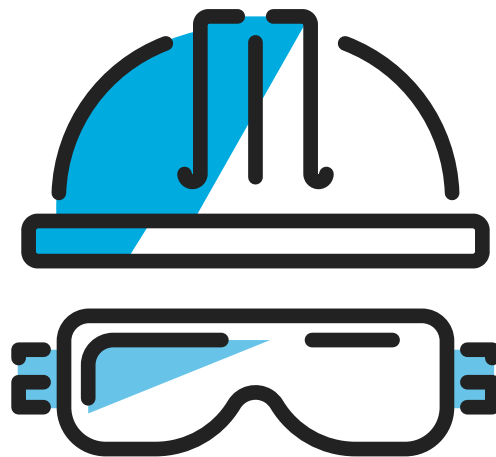
ENTREPRISES RESSORTISSANTES DE LA CACIMA PAR SECTEURS (2025)

LES GRANDS DOSSIERS DE L'ANNÉE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET RÉHABILITATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL DE LA CACIMA : LES TRAVAUX

Après l'appel d'offres lancé en décembre 2024, la présidente a pu attribuer en avril 2025 les marchés de travaux à la suite d'une procédure administrative et réglementaire prévue au règlement intérieur de la CACIMA.

- Lot n°01 – Dépose, démolition, curage et désamiantage attribué à Le Papillon
- Lot n°02 – Gros-Œuvre et VRD attribué à Guibert Frères
- Lot n°03 – Couverture attribué à Bati-Bois
- Lot n°04 – Menuiseries extérieures attribué à Prestobat
- Lot n°05 – Charpente, bardage, isolation par l'extérieur attribué à Bati-Bois
- Lot n°06 – Menuiseries intérieures, plâtrerie, faux-plafond, peinture, revêtement de sol, signalétique attribué à Prestobat
- Lot n°07 – Electricité attribué à Derelec SAV
- Lot n°08 – Plomberie Chauffage Ventilation attribué à Hélène et Fils
- Lot n°09 – Monte-personne attribué à Derelec SAV
- Lot n°10 – Serrurerie : aucune offre reçue



Le budget global des travaux établi à 2 991 158 euros est financé par un prêt de 2 millions d'euros contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations et une subvention de l'état de 500 000 euros ; le solde étant auto-financé par la CACIMA et l'indemnisation des assurances liées au dégât des eaux de février 2023.

Le 25 juin 2025, les travaux ont démarré par les étapes de démolition, désamiantage et couverture suivies de la pose des menuiseries avant la trêve hivernale.

[Le calendrier prévisionnel des travaux porte la réception du chantier à fin novembre 2026.](#)

LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Au cœur des débats durant l'année 2025, la lutte contre la vie chère est devenue l'une des principales préoccupations des acteurs économiques à Saint-Pierre & Miquelon tout comme ailleurs dans le monde au regard des différentes crises internationales qui se suivent depuis 2020.

En effet, sur un archipel isolé avec un marché de plus en plus restreint, les entreprises doivent trouver des solutions pour rester compétitives et attractives. Toutefois, elles ne peuvent agir seules pour limiter l'augmentation du coût de la vie et c'est dans ce sens que la CACIMA a alerté les décideurs locaux et proposé des évolutions en matière douanière et sur le fret maritime.

La CACIMA a également été entendue dans le cadre du projet de loi vie chère porté par le gouvernement. Elle a pu, tout comme ses homologues ultramarins, expliciter les facteurs conjoncturels qui agissent sur les prix. La solution n'est pas simple et elle doit se co-construire avec l'état et les collectivités afin de rendre notre territoire plus attractif pour notre population et ses nouveaux habitants.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR LES PORTS – DES PERSPECTIVES À ÉTUDIER

A l'instar du réseau des CCI, **favoriser le développement économique de notre archipel constitue l'une des missions de notre établissement**. Pour ce faire, les CCI participent à l'identification des filières porteuses pour l'économie de leur territoire ; elles réalisent par exemple des études permettant d'éclairer le choix des décideurs publics et des acteurs privés.

Si la CACIMA de Saint-Pierre & Miquelon n'assure pas la gouvernance des infrastructures portuaires et aéroportuaires, elle participe néanmoins à la réflexion sur l'évolution de ces outils importants pour le développement économique de l'archipel.

La fréquentation portuaire en particulier, a généré en d'autres temps, une activité commerciale et sociale conséquente dans nos îles qui s'est arrêtée brutalement à la suite du moratoire sur la pêche à la morue imposé par le Canada.

Toutefois, et compte tenu de l'emplacement géostratégique de notre archipel, nous pensons qu'il serait utile d'explorer les voies de développement possibles pour nos ports. C'est le sens de notre démarche qui a débuté en 2021 par une première étude sur le potentiel de développement de l'activité de plaisance. Cette étude ayant été réalisée en période de crise sanitaire a permis néanmoins de mettre l'accent sur certains points :

- **Un archipel français méconnu dans l'environnement régional canadien ;**
- **Un intérêt ou plutôt une curiosité pour les adhérents aux marinas de la côte est du Canada et des USA ;**
- **Des préalables en matière d'investissement et d'organisation du port avant d'assurer la promotion de notre destination.**

Nous avons décidé d'élargir le champ de la réflexion à d'autres filières commerciales et ce au travers d'une étude de marché sur les ports de Saint-Pierre & de Miquelon.

Le cahier des charges a été établi en concertation avec les affaires maritimes et portuaires de la DTAM afin de lancer un appel d'offres dès novembre 2025.

Le financement de cette étude est assuré par la CACIMA avec un soutien de la Banque des territoires. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous une fois les résultats de l'étude connus.

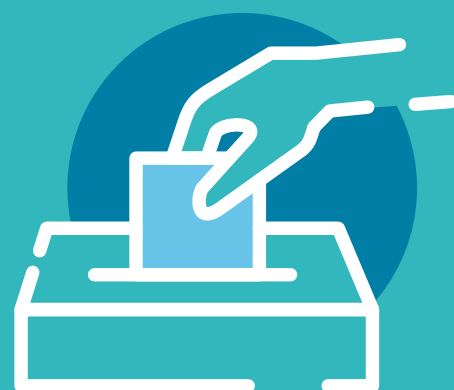
LES ÉLECTIONS AU SEIN DES CCI ET CMA

Selon le calendrier initial, **les élections de renouvellement des membres de la CACIMA auraient dû se tenir en octobre 2026.**

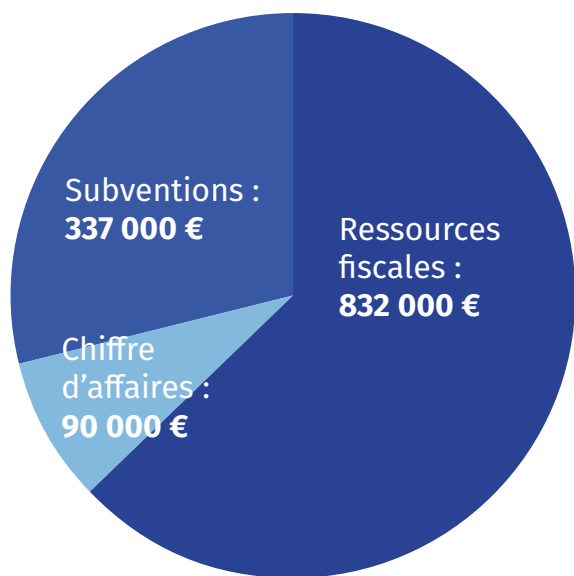
La suppression des CFE (Centre de Formalités des Entreprises) dans les chambres aura eu pour effet immédiat de complexifier l'accès aux données des entreprises pour chacune des CCI et CMA. En effet, les entreprises doivent désormais réaliser leurs formalités sur le guichet unique de l'INPI, informations désormais disponibles sur le Registre national des entreprises (RNE).

La nécessité de fiabiliser les données disponibles au RNE et de les croiser avec les RCS ne permet pas de maintenir l'organisation des élections des deux réseaux Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambres de métiers et de l'Artisanat et donc **de reporter celles-ci à octobre 2027.**

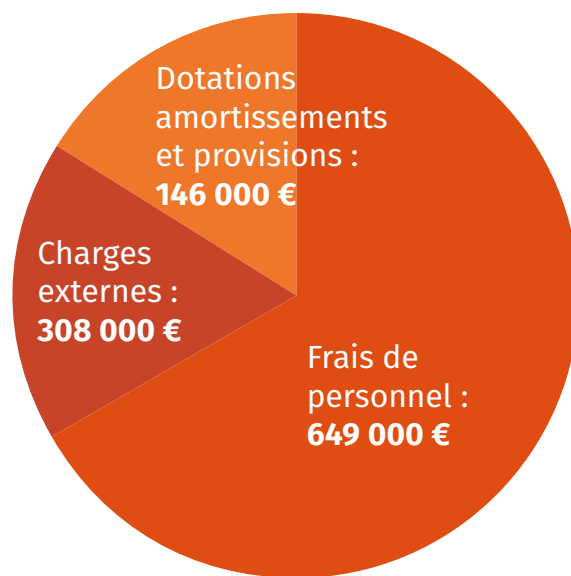
Ce report a été confirmé par décret du 18 juin 2025. Les différentes étapes pour l'organisation des élections sont déjà engagées.



BUDGET DE LA CACIMA

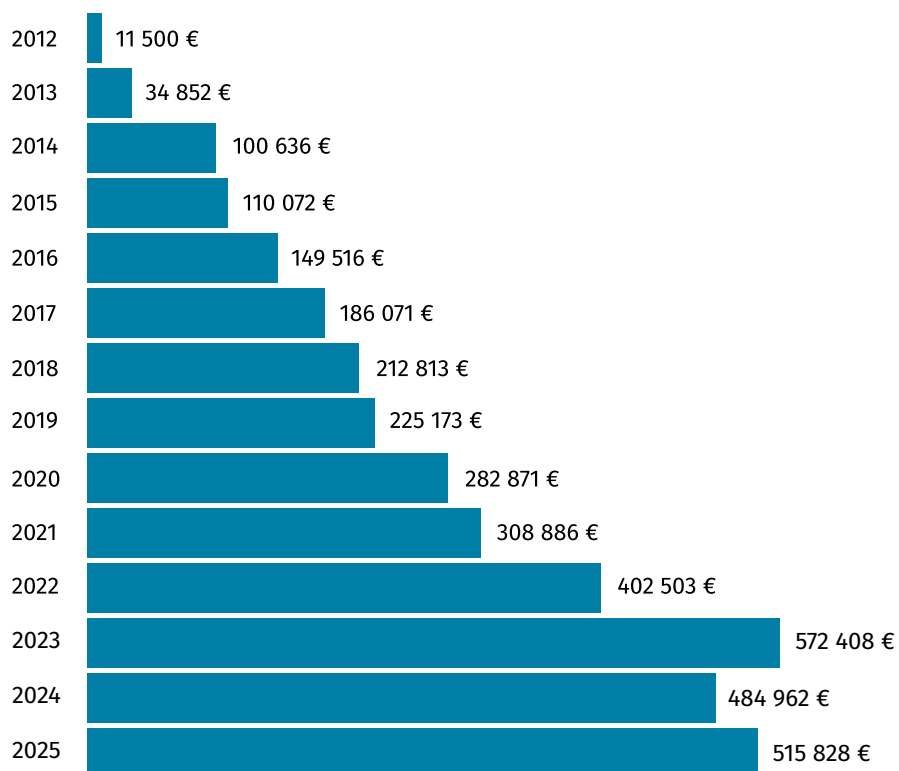


RESSOURCES



CHARGES

STATISTIQUES KDO+



CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES

Délivrance de **12 certificats électroniques** en 2025 avec





CACIMA
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

4 boulevard Constant Colmay
BP : 4207
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON
+ 508 41 05 30
contact@cacima.fr
www.cacima.fr